



Parlons-en, 10 Novembre 2011

Hébergement d'urgence et repas en hiver

Nous sommes une quinzaine aujourd'hui. Les échanges se concentrent autour de deux thèmes particulièrement sensibles à l'approche de l'hiver : le plan hivernal d'hébergement d'urgence, et les lieux où il est possible de manger quand on est en galère.

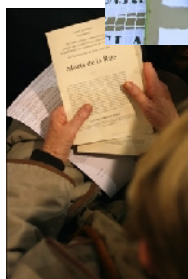
Les actus de la rue

Un collectif pour les morts de la rue : mobilisons !



« Il faut que ça se fasse avec nous, gens de la rue ou ex-de la rue, et pas qu'entre associations. » Une première réunion a eu lieu le 3 novembre. Cinq personnes étaient présentes, il faut maintenant mobiliser plus de gens pour que le collectif se mette vraiment en place. **« Ça ne peut pas tomber du ciel en claquant des doigts ! »** A ce jour, trois axes sont proposés: centraliser et diffuser les annonces de décès; s'informer sur les pratiques et les lois concernant l'enterrement des personnes sans ressources pour voir ce qui peut être changé, ce qui peut être accompagné; et commémorer les morts de la rue collectivement et publiquement, par un temps ou un lieu d'hommage dans la ville. La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre à Point d'Eau. **« C'est important que des gens qui ont connu des obsèques de personnes de la rue y participent ! »**.

« Ça ne peut pas tomber du ciel en claquant des doigts ! » A ce jour, trois axes sont proposés: centraliser et diffuser les annonces de décès; s'informer sur les pratiques et les lois concernant l'enterrement des personnes sans ressources pour voir ce qui peut être changé, ce qui peut être accompagné; et commémorer les morts de la rue collectivement et publiquement, par un temps ou un lieu d'hommage dans la ville. La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre à Point d'Eau. **« C'est important que des gens qui ont connu des obsèques de personnes de la rue y participent ! »**.



Photos: Collectif « Les morts de la Rue » Paris
www.mortdelarue.org

Les passerelles entre hébergement et logement

« Un toit pour tous » a organisé une rencontre sur le logement des jeunes sans ressource. Des bailleurs sociaux étaient là, on a pu échanger avec eux sur le parcours de gens de la rue. »

Les procédures pour accéder à un logement social sont très lourdes. Une participante au « 12-14 du Toit » évoque les échanges qui ont eu lieu avec les bailleurs sociaux lors de cette réunion : *« plusieurs bailleurs ont découvert des réalités qu'ils connaissaient mal, sur les gens en galère qui n'arrivent pas à passer de l'hébergement au logement »*. Pour d'autres, *« ça fait des années qu'on en parle, les bailleurs ont largement eu le temps de s'en rendre compte ! »*. On propose d'organiser un Parlons-en sur ce thème, et d'y inviter les bailleurs.



Peinture: Andy Parkin

Le Fournil rouvre ses portes

« On servira à nouveau des repas pour 80 personnes, de 11h30 à 13h30. On est en train de monter une équipe de bénévoles ». Le 16 novembre, le Fournil reprendra son activité de restauration le midi. Les soupes du mardi et vendredi soir devraient également reprendre d'ici la fin du mois. *« On espère que début janvier, on pourra relancer les projets qu'on menait avant l'été, pour redevenir un vrai lieu d'accueil de jour »*. Il y a désormais une seule salariée, en plus de l'équipe cuisine, *« mais les associations jouent vraiment le jeu pour accompagner le Fournil. On devrait réussir à monter une équipe de 5 bénévoles tous les midis »*. Le repas coûtera un euro.

Où manger quand on est en galère ?



« Ça fait des années que je mange au Fournil, alors j'ai pris des habitudes, c'est génial que ça rouvre. Mais ça m'arrive aussi d'aller manger ailleurs, à Lavalette ou Bouchayer par exemple. » Les lieux qui proposent à manger aux gens en difficulté suivent des logiques variées. Certaines associations cuisinent des repas qu'il est possible de manger sur place. D'autres fonctionnent par colis - elles s'adressent plutôt aux gens qui peuvent cuisiner dans leur logement. D'autres encore accompagnent les « maraudes » et distribuent à manger directement dans la rue. Certaines aides alimentaires sont accessibles sous conditions de revenus, d'autres ne demandent aucun justificatif. On évoque aussi les structures où le repas est préparé collectivement. *« Au Local des femmes, on cuisine ensemble. On fait les courses en fonction de ce que chacune a pu apporter, on complète, on prépare et on mange ! »*. (Voir l'annexe en dernière page).

Les principaux axes du dispositif hiver 2011

Laure Bottollier du CODASE nous présente les grandes lignes du dispositif hivernal.

Trois paliers de température

« **Aujourd'hui, la mise en place du niveau 1 est en cours** ». Le dispositif hivernal est organisé en 3 niveaux correspondant à 3 seuils de température. Le préfet décide de déclencher les niveaux 2 et 3.

- **Niveau 1** : « Temps froid », entre -5 et -10°.
- **Niveau 2** : « Grand froid » entre -10 et -18°.
- **Niveau 3** : « Froid extrême », en-dessous de -18°.

Il ne s'agit pas de températures «réelles», mais de températures « ressenties » à l'extérieur, sous l'influence du vent et du froid. Contrairement à l'année dernière, il n'y a pas de distinction entre le jour et la nuit.

Environ 220 places prévues pour le public « de droit commun »

« **Tout passe par le 115, qui centralise les places disponibles et répartit au mieux les personnes** ». Au total, environ 220 places seront ouvertes pour les niveaux 1 et 2. C'est plus que l'année précédente (l'hiver dernier, il y avait environ 160 places prévues), mais encore insuffisant. Ces places ne sont pas destinées aux demandeurs d'asile, qui seront hébergés par le biais d'un autre dispositif. «**Pour les demandeurs d'asile, on ne nous a encore rien dit!** ».

Pour le niveau 1, environ 145 places seront ouvertes. Le site « Perce-Neige » géré par l'Arepi (14 places) et les places en sur-capacité des CHRS (32 places) sont en cours d'ouverture. Pour le niveau 2 (à partir de -10°), le site Edelweiss de 60 places géré par l'Arepi sera ouvert à Domène, à 12 km de Grenoble mais accessible en bus (ligne 41). « **C'est déjà mieux que l'année dernière, où ils se sont retrouvés en montagne, au Sappey!** ». Si les températures descendent sous les -18° (niveau3), les gymnases seront réquisitionnés.



On a parlé de l'aide alimentaire, du dispositif hivernal, de la difficulté de passer de l'hébergement au logement;

On a décidé d'organiser un "Parlons-en" sur le logement en y invitant des bailleurs, et de mobiliser pour la mise en place du collectif pour les Morts de la rue.



Prochain Parlons-en: Jeudi 8 décembre, 10h

Maison des habitants - Centre Ville

Les belges du "Parlons-en" de Charleroi viendront présenter les budgets participatifs qu'ils ont mis en place.

Réunion "Collectif pour les Morts de la rue":

Jeudi 15 décembre, 16 heures, à Point d'Eau - 31 rue Blanche Monnier

A noter aussi la prochaine "Rencontre du jeudi" de l'ODENORE, sur le thème de l'urgence sociale saturée, jeudi 8 décembre de 12h à 14h, Maison des Associations

Tous les comptes-rendus sont en ligne: www.arpenteurs.fr/Parlons-en

Annexe - Où manger quand on est en galère ?

Les principaux lieux sur Grenoble

Le Fournil, 2 rue G.Sand. Repas le midi (1€), toute la semaine, et soupe les mardis et vendredis soirs.

Nicodème, 4 place Claveyson. Repas à la carte le midi, à très petits prix.

Accueil SDF, 4bis rue du Vieux Temple. Petits-déjeuners toute la semaine. Repas les lundis et jeudis. Distribution alimentaire les mercredis.

CODEX - Association Gemmani, 27 rue Nicolas Chorier. Repas gratuits les lundis, mercredis et jeudis à partir de 17h30.

Secours Catholique

Petits-déjeuners, 10 rue Sergent Bobillot : tous les matins de la semaine sauf jeudi, participation 20 cts.

Repas-partages, 14 place Lavalette, tous les midis de la semaine sauf jeudi, participation 2,50€

72 rue Bouchayer, tous les midis sauf vendredi, participation alimentaire.

Les Restos du cœur, 59 rue N.Chorier. Sur inscription, en fonction des revenus. Repas tous les midis. Les autres Restos du cœur de Grenoble distribuent des colis.

Le Secours populaire, 20 rue Berthe de Boissieux ou 27 rue des Trembles. Aide alimentaire sur inscription, sans justificatif.

La Croix-Rouge, 4 rue Kléber. Aide alimentaire en fonction des ressources. Elle dispose aussi d'une épicerie et participe aux « maraudes ».